



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Aoste, le 7 juillet 2020

LA DEVIATION D'AOSTE OUVRIRA LE 9 JUILLET

Le Président Jean-Pierre Barbier, accompagné par le Vice-président du Département en charge des routes, Bernard Perazio, s'est rendu ce matin sur le chantier de la déviation d'Aoste en présence d'André Gillet, conseiller départemental du canton, de la Présidente de la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné, Magali Guillot, et du Maire d'Aoste, Roger Marcel, pour constater l'achèvement des travaux de contournement du centre-bourg et annoncer l'ouverture de la déviation à compter du 9 juillet.

Des travaux essentiels au bien-être des habitants

« Le contournement du centre-bourg d'Aoste est une promesse faite il y a près de 15 ans. Nous en avons fait une priorité à notre arrivée en 2015. C'est aujourd'hui une réalité et, je ne le cache pas, une immense fierté ! Ce contournement était nécessaire pour le bien-être des habitants d'Aoste et de Chimilin qui font face à un trafic routier qui n'a cessé d'augmenter ces dernières années. Cette déviation va leur permettre de retrouver calme et sécurité tout en encourageant le développement économique local, car elle est aussi la première pierre de l'aménagement de la ZAC du Parc Industriel d'Aoste », souligne Jean-Pierre Barbier, président du Département.

L'augmentation du trafic routier (jusqu'à 22 000 véhicules par jour en été), avec une forte proportion de poids lourds, dans la commune d'Aoste était devenue un problème majeur pour ses habitants depuis longtemps : difficultés à se déplacer pour les piétons, perte d'attractivité pour les commerçants, risques pour les jeunes...

C'est pourquoi la nouvelle majorité a décidé en 2015 de faire de la déviation de la RD 592 une priorité, en finançant intégralement le coût de l'opération d'un montant de 9,4 M€ TTC.

Cette déviation permettra de diminuer de 50 % en moyenne le trafic de véhicules qui empruntent les RD592 et RD1516 traversant le centre-bourg, réduisant ainsi les nuisances sonores et de pollution pour les riverains, mais aussi de fiabiliser les temps de parcours pour les usagers et donc d'accroître l'attractivité pour les entreprises. Elle est une condition importante de l'aménagement de la ZAC du Parc Industriel d'Aoste (PIDA) avec, à la clé, la création de 300 emplois sur le territoire et la pérennisation de plusieurs centaines d'autres notamment à l'usine Jambon d'Aoste et au parc Walibi.

Une ouverture le 9 juillet en milieu de journée

Au regard des contraintes du site, notamment hydrauliques, plusieurs années ont été nécessaires aux études techniques, surtout environnementales, ainsi qu'aux procédures administratives préalables et



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

archéologiques notamment (voir ci-dessous). L'autorisation préfectorale de commencer les travaux a été donnée au Département de l'Isère en mai 2017. La déviation va être opérationnelle le 9 juillet 2020.

D'une longueur de 1900 m (voir ci-dessous photo), cette déviation comprend :

- une plateforme routière à deux voies de circulation de 3,50 m de largeur chacune,
- un accotement de 2 m de large revêtu de chaque côté et des fossés de largeur variable pour la récupération des eaux pluviales,
- trois giratoires permettant de connecter les RD 592 et 1516 au contournement,
- deux ouvrages d'art pour franchir la Bièvre au niveau du giratoire centre et sud.

De nombreux aménagements ont été également réalisés pour protéger la faune terrestre et aquatique, pour sécuriser la ressource en eau et pour recréer des espaces boisés et des zones humides.

Ces travaux ont également permis de réaliser 2950 heures d'insertion pour les publics éloignés de l'emploi des Vals du Dauphiné de Porte des Alpes et du Haut Rhône Dauphinois.

Une trentaine de bureaux d'études et d'entreprises ont participé aux travaux.

Des travaux en deux phases

PHASE 1

Les travaux préparatoires ont été entrepris dès l'accord de l'Etat avec la démolition de l'usine AMD, le défrichage et la mise en place d'un pré-chargement du sol sur la section sud du contournement qui devait intervenir préalablement à la réalisation des terrassements compte-tenu du caractère compressible des sols.

Les travaux de la section sud et d'une partie de la section nord ont été effectués de juin 2018 à juin 2019 après une première phase de fouilles archéologiques pendant laquelle de nombreux vestiges de l'époque antique ont été découverts et notamment une amphore contenant un trésor. Ces travaux ont permis la réalisation du giratoire sud, des terrassements, de l'assainissement et des chaussées pour la plateforme routière de la section sud et d'une partie de la section nord ainsi que la réalisation d'un ouvrage hydraulique de 90 m de longueur sous le giratoire sud permettant l'écoulement de la Bièvre.

Pour construire l'ouvrage hydraulique de rétablissement de la Bièvre et le giratoire sud, les travaux ont été organisés selon un phasage spécifique qui a permis de limiter les contraintes sur la circulation routière de la RD592.

PHASE 2

La deuxième phase du contournement routier a débuté en juillet 2019 sur la section centrale et sur une partie de la section nord suite à la seconde campagne des fouilles archéologiques menées de l'automne 2018 au printemps 2019 sur l'ancien site de l'usine AMD pendant lesquelles de nouvelles découvertes intéressantes ont été faites.

Cette phase a permis la réalisation :

- d'un giratoire à l'intersection de la RD1516 et du contournement,



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

- d'un carrefour pour desservir la zone industrielle,
- d'un nouveau pont sur la Bièvre d'une largeur de 40 m,
- de la dernière section de la plate-forme routière sur environ 300 m de longueur,
- d'écrans anti-bruit de part et d'autre de la chaussée sur la section la plus proche des habitations.

Après une première partie effectuée sous coupure complète de la RD1516 pour construire le nouveau pont sur la Bièvre, les travaux ont été menés sous alternat de circulation à partir de la mi-janvier 2020 afin de réduire la gêne sur la circulation routière et sur les déplacements des transports scolaires.

Des aménagements paysagers et environnementaux ont été conduits simultanément aux travaux routiers entre l'automne 2019 et le printemps 2020. Ils contribuent avec les mesures intégrées aux travaux d'infrastructures (suppression de seuils hydrauliques, passages à petite faune, reconstitution d'habitats et de zones humides,.....) à réduire fortement les impacts négatifs du contournement sur l'environnement et particulièrement sur la biodiversité.

Les travaux ont été interrompus ce printemps, durant 1 mois et demi, en raison de la situation sanitaire liée au Covid-19. En concertation entre les entreprises et le Département, un protocole de réalisation des travaux a été mis en œuvre, qui a permis la reprise des travaux.

La semaine dernière a été consacrée aux travaux de finition, avec la réalisation d'un parking, de glissières bétons, la pose d'une partie des écrans anti-bruit, la réalisation de noues (fossés d'infiltration maîtrisée), la mise en œuvre du marquage routier et de la signalisation verticale, ainsi que la végétalisation des bords de chaussée.

« Ce chantier a nécessité de lourds travaux, avec au préalable la prise en compte de certaines particularités, comme la présence d'un site archéologique majeur sur la commune d'Aoste qui a permis de mettre à jour de très belles découvertes gallo-romaines. Les contraintes environnementales fortes ont permis au Département de profiter de ces travaux pour engager des mesures importantes allant de la mise en place de nichoirs à chiroptères à la réhabilitation du lit de la rivière La Bièvre. C'est toujours avec cette même volonté que nous agissons sur les 4 700 km de routes dont le Département a la charge en Isère, alliant sécurité routière et respect de l'environnement », indique Bernard Perazio, vice-président du Département, en charge de la voirie, des réseaux d'eau, de l'assainissement et de l'électrification rurale.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

